

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 20 février 2008

AGF ENGAGE UN PLAN DE COMPETITIVITE SUR 3 ANS AU SERVICE DE SON DEVELOPPEMENT

AGF s'apprête à engager un plan de compétitivité au service de son développement afin d'atteindre dans tous ses domaines d'activité le niveau de performance qui lui permettra de renforcer durablement ses positions sur ses marchés.

Ce plan, issu des réflexions qui ont été confiées à des groupes de travail internes depuis plusieurs mois, prend en compte les évolutions rapides du marché de l'assurance dans lequel la concurrence s'intensifie et où les clients deviennent de plus en plus exigeants en matière de qualité des produits et services.

Prévu pour une mise en œuvre qui s'étalera jusqu'en 2011, ce plan présente des propositions toutes orientées vers l'augmentation des parts de marché et l'amélioration des facteurs de compétitivité.

Il prévoit de mettre en œuvre, au cours des trois prochaines années, des mesures qui concernent l'organisation et le fonctionnement de l'ensemble de l'entreprise, une plus grande industrialisation et une spécialisation accrue des sites de gestion.

Les moyens d'y parvenir comprendraient le renforcement des compétences, la mobilité fonctionnelle et d'importants moyens de formation pour les collaborateurs concernés. Un investissement de plus de 200 millions d'euros sera consacré à ce plan sur la période de trois ans.

Le plan prévoit un renforcement des grands sites de gestion répartis sur le territoire, qui seraient spécialisés par activité. Dans ce cadre, la fermeture de trois sites serait envisagée, à savoir Grenoble, Montpellier et Nice dont la taille apparaît trop réduite. La fermeture du site de Reims, envisagée depuis plusieurs années, serait également réalisée. Au total, les quatre sites concernés représentent environ 200 postes. Des propositions d'évolution professionnelle et toutes les mesures d'accompagnement adaptées seraient faites aux collaborateurs de ces sites.

Le président d'AGF, Jean-Philippe Thierry, et la Direction Générale ont pris l'engagement que ce plan ambitieux et nécessaire, serait mis en œuvre par des mesures excluant tout recours à des licenciements, à l'exception, le cas échéant, des collaborateurs des quatre sites qui devraient être fermés pour lesquels aucune des mesures d'accompagnement proposées n'auraient permis d'apporter des solutions.

L'objectif est ainsi de s'appuyer sur l'accord de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences qui vient d'être signé avec les partenaires sociaux afin de redéployer les métiers tout en développant les compétences internes. Il s'agit donc d'accompagner la mobilité professionnelle en mettant en œuvre les formations nécessaires à l'acquisition de compétences nouvelles pour environ 2 000 collaborateurs. Les programmes détaillés correspondant à ces grandes orientations sont en cours d'étude avec les instances représentatives du personnel d'AGF.

La Direction Générale d'AGF est déterminée à conduire cette période de consultation et de négociation avec les instances représentatives du personnel dans un esprit de transparence et d'ouverture afin que ce plan de compétitivité produise tous les effets positifs qui en sont attendus.

Contacts Presse AGF :

Bérangère Auguste-Dormeuil	01 44 86 78 97	06 07 80 13 13
Sophie Cadorel	01 44 86 38 09	06 71 14 26 66
Agnès Miclo	01 44 86 31 62	06 07 78 90 20

augusbe@agf.fr

sophie.cadorel@agf.fr

agnes.miclo@agf.fr